



SOLIDARITÉ

PROJET D'UNE ASSOCIATION DE TRANSPORT SOLIDAIRE : APPEL AUX VOLONTAIRES !

Le Centre Communal d'Action Sociale recherche des bénévoles pour soutenir le projet d'une association de transport solidaire.

Mis en ligne le 24 avril 2018

Le transport solidaire permet aux personnes isolées et/ou en difficulté, privées de moyen de locomotion, de se déplacer occasionnellement pour des nécessités de la vie courante (RDV médicaux, démarches administratives, retrouver des amis, des obsèques...) Il est basé sur la création d'un réseau de chauffeurs bénévoles qui effectuent des déplacements avec leur propre véhicule pour le compte de personnes sans moyen de locomotion.

Ce déplacement accompagné solidaire vient en complément des autres services de transports existants et ne s'y substitue pas. Il vise aussi à faciliter la création de lien social et de solidarité.

Un appel est lancé à toutes les personnes intéressées par ce projet. Si vous avez un peu de temps, que vous disposez d'un véhicule et que vous souhaitez vous impliquer à votre rythme dans la vie locale, n'hésitez pas à vous manifester pour participer à cette initiative solidaire.

Pour en savoir plus sur nouveau service à la population, faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (02.40.94.52.42 ou ccas@treillieres.fr).



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.